





LE DÉPUTÉ.

Electeurs de ma province,
 Il faut que vous sachiez tous
 Ce que j'ai fait pour le prince,
 Pour la patrie et pour vous.

BÉNANGÈRE.



HEUREUSEMENT il ne s'agit pas d'un portrait politique !

J'ai été élevé avec Auguste de *** ; mais pour tous deux les phases de la vie ont été bien différentes. Pendant que je me trouvais jeté presque violemment dans une lutte quotidienne, soldat de la presse, sans autre arme, sans autre appui et sans autre fortune que ma plume, sa vie s'écoulait exempte de vicissitudes au fond de sa province natale et dans la demeure de ses pères. Après les années consacrées à ses études, il eut tout le loisir et tout le calme nécessaires pour examiner par quelle porte il lui convenait le mieux d'entrer dans le monde ; il prit son temps, il ne mit aucune hâte, et ce fut avec une tranquillité parfaite qu'un beau matin il se dit à lui-même : « Je voudrais être député. » Il avait trente-six ans lorsque cela lui arriva.

Averti de cette résolution, j'en fus surpris d'abord, inquiet ensuite ; mais lorsqu'Auguste m'eut appris qu'au moyen de ses grands biens il avait acquis dans la contrée une influence toujours disponible qui le plaçait en quelque sorte, sinon au-dessus, du moins en dehors des rivalités électorales, je fus plus rassuré, et j'attendis le résultat du scrutin.

Auguste fut proclamé député de l'arrondissement de..... Il y a de cela deux ans.

Lorsqu'il vint à Paris, sa première visite fut pour moi. Il était presque effrayé de ce qu'il avait osé faire ; le redoutable honneur qu'il avait brigué et obtenu l'épou-

vantait. Il me demandait des conseils ; il était éperdu et troublé ; la tête lui tournait, et il avait des vertiges, comme s'il se fût trouvé transporté tout à coup au sommet d'un édifice élevé. Je le rassurai de mon mieux, n'osant pas trop rire de ses frayeurs ; car, dans ses craintes, on voyait percer de singuliers mouvements de vanité secrète et même d'orgueil pour le titre dont il était revêtu.

Dans les premiers moments, il rechercha mes avis ; plus tard, peu de temps après, il m'offrit sa protection.

Il s'opéra dans la personne d'Auguste une métamorphose, sinon subite, prompte du moins et presque totale. La première chose dont il se débarrassa fut sa timidité naturelle, j'allais dire sa modestie. Et j'avoue qu'il ne tint qu'à moi de prendre une bien haute idée du mandat électif, en voyant avec quelle rapidité il avait développé en lui les facultés intellectuelles, le don de voir, celui de prévoir, et, par-dessus toute chose, l'aptitude à diriger. A la fin du premier mois, je cherchais sans le retrouver l'homme que j'avais vu si tremblant devant les obligations qui lui étaient imposées, et si justement jaloux d'être à même de les remplir. Auguste ne doutait plus de rien. Je l'avais entendu parler avec un humble dévouement de ce qu'il désirait obtenir pour son arrondissement ; bientôt il avait annoncé des projets d'amélioration départementale ; maintenant il ne songeait plus qu'au bonheur, au salut même de la France, quelquefois même il arrangeait les affaires des deux mondes. Il est vrai que ces importantes pensées ne lui permettaient plus de se rappeler ce qu'il avait promis à ses commettants ; c'est le nom qu'il donnait aux électeurs.

Le voyant avancer ainsi à pas de géant dans la carrière, je crus qu'un travail opiniâtre et l'examen assidu des plus importantes questions remplissaient tout le temps qu'il passait hors de l'assemblée, et qu'il se préparait ainsi à d'éclatantes destinées, l'objet caché de ses rêves parlementaires. Et de fait, son petit logis, l'appartement garni qu'il occupait dans un des plus paisibles hôtels de la rue de Beaune, était studieusement encombré de papiers, d'imprimés, de volumes et de brochures, de tous les formats et de toutes les couleurs, à ne les juger que sur la couverture. Je m'extasiais et j'admirais ; j'osais à peine porter une main profane sur cet amas de science et de lumières qui devait tant faire pour la prospérité nationale. Je me hasardai cependant à prendre une brochure : les feuillets n'en étaient pas coupés ; je pris un volume : il était intact ; je saisis une liasse d'imprimés : ils étaient vierges de toute lecture. J'interrogeai Auguste sur ce qu'il comptait faire de ces trésors d'érudition politique ; il me répondit, en mettant sa cravate, que c'étaient les imprimés qu'on lui distribuait à la séance et qu'on envoyait à son adresse ; qu'il avait voulu les examiner, qu'il s'y croyait consciencieusement engagé ; mais que, dans l'impossibilité de les lire tous, il avait pris le parti de n'en lire aucun. « Au reste, ajouta-t-il, nous causons beaucoup, et c'est en causant qu'on s'instruit. La conversation vaut mieux que les livres ; l'entretien d'un homme instruit et d'un homme supérieur est un livre vivant. C'est ainsi que Casimir Perrier s'est formé. » Je restai stupéfait. Les gentilshommes de l'ancien régime, ces fils de bonne mère, qui savaient tout, sans avoir rien appris, ne se piquaient point de lecture ; mais pour s'excuser ils n'avaient assurément rien trouvé d'aussi ingénieux que ce que je venais d'entendre.

Il me prit fantaisie de savoir quels pouvaient être les doctes entretiens qui avaient si bien formé mon ancien camarade. Je le suivis au Palais-Bourbon, et pendant qu'il se rendait à la salle des conférences, je montai dans une tribune publique. La séance devait être intéressante, il y avait foule partout.

Ce qui surprend le plus à la vue de l'assemblée législative, c'est la confusion et le pêle-mêle; on ne peut distinguer aucun des traits de cette physionomie mouvante et sans cesse agitée. Avant 1850, il était possible de désigner quelques-uns des caractères particuliers au député. L'âge de quarante ans formait celui de son extrême jeunesse; le paiement de 4,000 francs de contributions indiquait une certaine position sociale; et à l'aide de cette double indication on retrouvait sur la figure du député une partie du signalement qui désigne à tous les regards un riche propriétaire, d'âge mûr, poussé par un grain d'ambition hors de son fief départemental et transplanté sur le sol parisien. A ces notions il était facile d'ajouter celles qui découlaient naturellement d'habitudes, de mœurs, d'un langage, d'idées et même d'une attitude, qui appartenaient à une autre époque. On devinait l'empire chez les uns, on retrouvait l'émigration chez les autres; là on reconnaissait les traces d'une longue retraite, ici on voyait les regrets, ailleurs on apercevait les désirs. Ceux qu'un aspect nouveau séparait de ces indices étaient les représentants du temps présent: chacun avait des signes distinctifs; le costume ajoutait encore à la certitude de l'observation, et on pouvait alors dessiner le portrait d'un député. Il n'en est plus de même: aujourd'hui, pour la députation, l'échelle des années est celle de la vie commune, elle s'étend depuis trente ans jusqu'à l'âge le plus avancé; l'échelle de la fortune n'embrasse peut-être pas la plus grande généralité de la vie sociale, mais elle est assez considérable pour que toute la classe qui forme l'ordre intermédiaire y soit comprise; toutes les intelligences, toutes les professions et toutes les positions s'empressent de se présenter à l'élection. Enfin trop d'années nous séparent des temps qui ont laissé sur les choses et sur les hommes d'impérissables souvenirs, pour que ceux qu'ils ont marqués par des signes particuliers soient autre chose que des exceptions. Il n'y a plus de costume, rien ne révèle le député, rien ne le manifeste au regard, rien ne le signale à la curiosité. Et cependant, à de certains indices cachés, l'observation doit le découvrir. Les personnages graves étaient en petit nombre dans la foule que les deux portes latérales vomissaient dans l'enceinte des séances. On ne peut assurément pas se fâcher de voir un député ressembler à tout le monde, et ne pas trop se séparer de ceux qu'il doit représenter; et pourtant je ne sais comment il se fait qu'on éprouve presque du dépit à le voir trop rentrer dans une catégorie vulgaire: il y a en nous bien plus d'instinct aristocratique et d'esprit de caste que nous ne le pensons nous-mêmes.

Le député de l'opposition ne diffère point du député qui s'est fait le défenseur des opinions contraires. Voyez cet homme jeune encore et dont la mise est d'une élégance recherchée: son visage est froid et sérieux, sa démarche a quelque chose de superbe, son air est dédaigneux, son geste est sec, et tout témoigne en lui d'une disposition qu'on pourrait aisément prendre pour de l'orgueil. C'est un des plus vigoureux athlètes du dogme d'égalité. Regardez ce personnage dont la mise est si simple, la figure franche et ouverte, les manières affables et empressées, le geste prévenant et

la parole bienveillante : c'est le grand orateur des distinctions sociales. Vous plaît-il de contempler le plus influent de nos hommes d'état ? C'est cet homme petit et vif dont les saillies mettent en gaieté ce groupe du couloir de droite, au pied de la tribune ; il a toute la majesté d'un écolier en vacances. Jetez les yeux sur cet homme dont le costume est si solennel, le pas mesuré, le visage méditatif, et sur lequel on dirait que repose le destin des empires : c'est l'homme le plus heureusement désœuvré de l'assemblée ; il est sans exemple qu'il ait pris part à une délibération quelconque. L'histoire de sa nomination est à elle seule une des plus amusantes anecdotes de la vie parlementaire. Ce flegme dont il est couvert de pied en cap faisait le désespoir de son intérieur ; il se posait chez lui en censeur incommode et inamovible, contrôlant tout avec une insupportable pesanteur et avec une imperturbable sévérité. Sa femme imagina qu'elle pouvait le recommander aux électeurs de l'arrondissement dans lequel étaient situés les biens considérables qu'elle lui avait apportés en dot ; elle a réussi dans cette candidature, et la chambre est actuellement dotée de cette figure glaciale qui désolait le ménage. Il n'est qu'une seule espèce de personnes qui, par leur nombre, se fassent remarquer dans l'assemblée : ce sont les avocats ; et veuillez être persuadés que ce n'est pas parce que d'avocats ils sont devenus députés, mais parce qu'étant députés ils sont restés avocats.

J'aperçus Auguste, il était effectivement engagé dans une conversation des plus animées, maison riait si haut et si fort, on paraissait si follement enjoué, que les matières politiques n'étaient sans doute pas le sujet principal de cet entretien. D'ailleurs, les interlocuteurs, armés de lorgnons, promenaient leurs regards sur les dames des tribunes ; leurs observations étaient évidemment la matière de la conversation ; il y avait même de leur part quelque jactance à bien faire voir qu'il en était ainsi et à se donner des airs étourdis. En vérité, ces messieurs n'avaient pas besoin de prendre tant de peine pour qu'on ne les confondit pas avec des hommes politiques. A la sortie de la séance, j'allai chercher Auguste, auquel j'avais quelques éclaircissements à demander. Dans les couloirs de la chambre, on arrangeait les parties de dîner ; dans la salle des conférences, on parlait de quelques tableaux du Musée ; à la bibliothèque, on lisait des journaux ; on riait aux éclats dans la buvette ; dans la salle des Pas-Perdus, il y avait une discussion fort animée sur une jeune cantatrice. Comme il advint que je m'obstinais à croire qu'Auguste était étranger à ces brillantes futilités, je ne le rencontrai nulle part. Le soir, j'allai à l'Opéra : la première personne que je vis au foyer, c'était Auguste. Le matin, à la chambre, il était en costume de jeune dandy ; à l'Opéra, il était vêtu comme un magistrat. Il y avait là un petit rassemblement, Auguste me fit signe d'approcher sans bruit, sans troubler ni déranger personne ; on discutait un des points les plus intéressants de la politique actuelle.

Un moment terrible menaçait Auguste : je le voyais sombre et soucieux, et tout trahissait en lui de secrètes et rudes angoisses. On lui avait écrit du chef-lieu de son arrondissement, on s'étonnait de son silence, on en était mécontent : les uns s'en servaient pour mettre en doute sa capacité personnelle, les autres le faisaient tourner contre la sincérité de ses opinions politiques. Il fallait parler. Malgré tout son étalage d'économie politique, de dévouement aux intérêts généraux, à la cause du progrès

et à mille utopies généreuses et resplendissantes de lumière, Augusto n'avait vu dans la députation qu'un moyen de bien se présenter à Paris. Au moyen de ce titre de député, il était tout de suite en bonne posture dans les salons, il était admis de plein pied et naturalisé sans enquête préalable ; il avait une valeur, une signification personnelle, une position même, car un suffrage et une voix sont des choses toujours recherchées et dont il disposait. Il se souvenait que le comte de..., jeune diplomate, qui s'était mis sur les rangs dans l'arrondissement voisin de celui qu'il représentait, lui répétait souvent : « A Paris, on ne fait plus attention qu'aux députés. » Cette considération, et en second lieu l'amour du bien public, l'avaient déterminé à se présenter aux électeurs. Il était donc un peu désappointé en se trouvant aux prises avec une obligation qui dérangeait la charmante existence qu'il s'était si doucement créée. La chambre allait discuter une loi qui intéressait au plus haut point la localité qui l'avait élu : rien ne pouvait justifier son silence. Il se prépara à prendre la parole.

Je ne comprends rien à la peur qui l'agitait. Ce retour de modestie poussée jusqu'à la frayeur, au delà même de sa timidité d'autrefois, me surprenait. Qu'étaient donc devenues cette assurance en lui-même, cette confiance dans ses propres forces, et cette satisfaction du fruit qu'il avait retiré de tant d'illustres entretiens ? Comment s'étaient évanouis tout à coup les motifs de sécurité qui lui donnaient presque de l'arrogance il y a quelques jours encore ? C'est qu'au milieu de ses plus vives préoccupations, Auguste avait un sens droit que la vanité avait égaré un instant sans le fausser. En ce moment il se rappela les jeunes orateurs qui, dès leur entrée dans la chambre, s'étaient élancés à la tribune, et s'y étaient brûlés comme d'imprudents papillons qui viennent se griller à la flamme d'une bougie. Il récapitula les noms de toutes les célébrités de province, de toutes les gloires départementales, de toutes les sommités de clocher et de tous les phénix d'arrondissement qui étaient venus tomber sous les huées de l'amphithéâtre de la presse ; il se souvint de toutes les ardeurs de réforme, de tous les zèles de perfectionnement, de toutes les ferveurs patriotiques et de tous les rêves merveilleux qu'il avait vus échouer et réduits à se cacher dans l'ombre. Voilà pourquoi il tremblait à la veille d'une épreuve qui allait lui assigner un rang parmi ses collègues et aux yeux de ses concitoyens. Dans cette grande perturbation, que de vanité il y avait encore !

Trois jours entiers furent consacrés à improviser le discours d'Auguste ; pour être bien sûr de son éloquence, il le répéta plusieurs fois, avec et sans le manuscrit. J'avais pour moi une longue expérience des débats parlementaires, je savais comment les orateurs les plus renommés se disposaient à la parole. J'avais vu un d'entre eux corriger sur pièces écrites la harangue qu'il avait *improvisée* ; j'avais suivi sur le manuscrit le discours d'un orateur qui l'avait appris comme un prédicateur apprend un sermon ; j'avais dit, dans une session précédente, « *** parlera prochainement, car, depuis deux mois, il enregistre tous les bons mots qu'il entend ; » j'avais pris plaisir à épier dans les longues promenades d'un homme dont la parole avait un poids considérable, le pénible enfantement d'un discours. Tous les secrets de la parturition oratoire m'étaient connus : il en est de l'improvisation à la chambre des députés et dans toutes les assemblées délibérantes, comme de l'amitié dans le monde, rien n'est

plus commun que le nom, rien n'est plus rare que la chose. Quelques organisations puissantes, les unes vivifiées par la force inspiratrice, les autres par un esprit toujours prompt et toujours présent, plusieurs par des convictions profondes et aussi par l'érudition la plus variée, échappent seules à cette loi commune qui rend si difficile à l'homme l'usage de la parole qui lui a été donné, ou pour exprimer, ou pour déguiser sa pensée. Une dernière répétition générale eut lieu dans la chambre d'Auguste. Je représentais l'assemblée, je fis de mon mieux pour imiter le tumulte dans toutes ses périodes de naissance et de développement, dans le murmure des conversations particulières, jusqu'aux vagues des interruptions et jusqu'à la tempête et au soulèvement général. Je le dressai à tenir son manuscrit toujours à sa portée, de manière à ne pas s'exposer à être averti par le président, comme cet orateur novice qui cherchait ses idées et ses mots, et auquel M. Dupin cria si impitoyablement : « Regardez vos feuillettes. » Le triste hère, honteux et confus, descendit de la tribune.

Le lendemain, Auguste, aguerri contre tous les accidents, même contre la chute du verre d'eau sucrée, monta à la tribune et prononça son discours, sans faute, sans encombre et le plus correctement du monde. Personne n'y fit attention : les députés étaient peu nombreux, la séance était à peine commencée, et il ne fut écouté que par quelques dames qu'il avait galamment placées dans une tribune, au moyen de billets obtenus la veille de MM. les questeurs pour cette grande et redoutable solennité, dont nous étions les seuls confidents. Présentement un député fait hommage de son premier discours, comme Thomas Diafoirus offrait la thèse qu'il devait soutenir sur une femme morte avec son embryon.

J'étais avide de connaître les sensations de l'orateur : je m'attendais à quelque faufaronnade et à quelque acte de forfanterie : contre toute attente, il fut modeste. Il confessa que la tribune lui avait paru être à une hauteur extraordinaire ; il avait senti des étourdissements ; sa langue s'était collée à son palais ; sa bouche était devenue sèche, et sans le secours du verre d'eau sucrée, il n'eût pu prononcer une seule parole ; ses jambes avaient fléchi, et il avait éprouvé une émotion semblable à celle que Charlet prête à Jean-Jean, lors du premier coup de feu. Je le consolai de mon mieux. « M. de Pradt, lui disais-je, n'a jamais pu aborder la tribune ; il n'y retrouvait pas un seul des arguments qu'il avait préparés et savamment élaborés, pour terrasser ses adversaires. Un jour il s'écriait douloureusement : « Je donnerais dix ans d'expérience pour six mois de tribune. » Plusieurs orateurs vieillies dans nos assemblées politiques m'ont déclaré que jamais ils n'étaient montés à la tribune sans un sentiment de souffrance ; pour prendre la parole, un violent effort sur eux-mêmes leur était toujours nécessaire.

Je présument bien que le discours d'Auguste, prononcé dans des circonstances aussi peu favorables que celles qui l'entouraient, était de ceux pour lesquels les journaux ont fait stéréotyper cette phrase : « *La voix de l'orateur ne parvient pas jusqu'à nous.* » J'avais tout prévu : nous avions quatre copies du discours improvisé ; je les portai à différentes feuilles, et le soir, Auguste et moi nous allâmes corriger nous-mêmes les épreuves, jeter au bas des paragraphes quelques parenthèses : (*Bien.*) (*Très-bien.*) (*Vive sensation.*) (*Assentiment général.*)... Nous changeâmes quel-

ques mots échappés à la chaleur de l'improvisation ; quelques passages ajoutés après la discussion achevèrent de rehausser la harangue, et moyennant ces petites précautions qu'un député intelligent et soigneux de sa réputation ne néglige jamais, Auguste put s'attendre à recevoir de ses commettants de légitimes félicitations.

Elles arrivèrent nombreuses et empressées : il était le protecteur de son arrondissement, le sauveur de son pays, la gloire de sa patrie. Chaque lettre de congratulation contenait en même temps une demande, une prière, une pétition, un placet, une sollicitation ou une commission. Chaque commettant émettait un désir, un vœu, un souhait, une envie : le député était proclamé par tous la providence de son arrondissement ; mais on ne voulait pas que ce fût là une sinécure. On le chargeait des emplettes pour toutes les dames : livres, modes, fantaisies, ustensiles, porcelaines et mobilier ; il devait être l'avocat de toutes les prétentions, faire valoir tous les droits anciens, nouveaux, passés, présents et futurs, être l'écho de tous les mécontents, le patron de toutes les ambitions et de toutes les exigences ; on lui confiait le sort de deux ou trois écoliers, qu'il devait aller visiter souvent, faire sortir, et amuser et régaler les jours de congé ; on le rendait responsable des fautes de quatre ou cinq étudiants en droit ou en médecine, dont il devait surveiller la conduite. L'arrondissement avait aussi ses vues sur la fortune de l'État ; il fallait s'y consacrer sans réserve, obtenir des secours et des faveurs en argent, en volumes, en tableaux ou en statues ; faire construire des ponts, tracer des chemins, exhausser des vallées, aplanir des montagnes, disposer les régiments de l'armée et détourner des fleuves. Auguste succombait ; il pliait sous le fardeau des ports de lettres ; des avancées continuelles dévoraient sa fortune.

Il n'était pas au bout de son rôle de providence. Les solliciteurs assiégeaient sa porte dès le matin : il s'épuisait en apostilles ; les petites audiences absorbaient tout son temps. Toutes les infortunes départementales accouraient à lui ; sa bourse se tarissait en prêts et en aumônes, deux mots plus synonymes qu'on ne paraît le croire. A son arrivée à la chambre, il était assailli par de nouvelles importunités ; on venait exprès de province pour le voir et pour l'entendre : il ne pouvait refuser des billets de séance, une lettre de recommandation pour voir les monuments publics, quelques heures de son temps pour faire les honneurs de Paris et une présentation au ministre.

Les honneurs vinrent le consoler de ces tribulations : il fut invité à la cour. Pour le coup, il se regarda comme un personnage : il songea aux emplois, et après avoir tant demandé pour les autres, il crut pouvoir penser à ses propres désirs. Sans être exalté dans ses opinions politiques, sans avoir d'injustes préventions, sans prétendre jouer le personnage du paysan du Danube, Auguste avait pris la sage résolution de s'éloigner de tout ce qui risquait de porter quelque atteinte à son indépendance. Je ne sais s'il a changé d'idée à ce sujet, mais dernièrement il m'a dit que si tous ceux qui blâment le pouvoir s'en approchaient un peu plus, ils seraient peut-être moins sévères pour lui. Il est vrai qu'Auguste est décoré ; il m'a affirmé aussi que la décoration était un objet indispensable à un député. Selon moi, ce signe, bien loin de le distinguer, le rejette dans le domaine commun.

Le député suit la loi des âges divers, celle que les poètes ont tracée.

Jeune, il est ardent aux innovations, prompt à recevoir les impressions du dehors.

Dans l'âge mûr, il est ambitieux, et, quelle que soit la route qu'il suive, il ne l'a prise que pour arriver au pouvoir et à la renommée, les deux objets constants de toutes ses prédilections.

Vieux, il y a un passé qu'il loue, qu'il vante et qu'il aime; il feint de croire lui-même, et il voudrait persuader aux autres qu'il pleure le temps de ses convictions, tandis qu'il ne regrette que le temps de sa vigueur physique et de sa supériorité intellectuelle.

Le député se reconnaît généralement à une certaine gourme de principes qu'il expose avec une emphatique complaisance, quel que soit le camp dans lequel il combat. Son allure provinciale contracte de sa position nouvelle une assurance souvent comique : à force de traiter les grands sur le pied de l'égalité, il croit avoir le droit d'agir très-cavalièrement avec les autres. Il aime à parler souvent de ce qu'il fera, de ce qu'il empêchera, de ce qu'il défendra et de ce qu'il permettra; il y a du grotesque dans l'idée qu'il a de sa force politique : la gravité de nos institutions n'est pas suffisante pour retenir le rire que menace d'exciter cette prodigieuse outrecuidance.

Il y a une chose que la raideur de quelques députés nous a apprise et qui n'existait pas dans nos mœurs : c'est le pédantisme en matière politique.

Je finirai par un dernier trait, et qui résume toute ma pensée à ce sujet.

Après une joyeuse nuit; quelques jeunes gens montés sur des ânes parcouraient le bois de Boulogne; les grilles étaient fermées, et les gardiens refusaient de les ouvrir avant la pointe du jour. Dans la troupe libertine se trouvait un député : à toutes les objections du concierge, il répondait sérieusement et du haut de son âne; « Ouvrez, je suis membre de la chambre des députés. »

Les hommes simples et dévoués à leurs mandats, étrangers aux séductions de la cour et de la ville; les hommes laborieux et qui se consacrent à d'utiles et obscures études avec patience et avec désintéressement, les nobles organisations, les hommes à vues élevées, les talents éclatants et supérieurs quoi qu'ils fassent, les hommes droits et intègres, ceux qui apportent humblement l'amour du pays et la science de ses besoins, et enfin les hommes de courage et de conviction ne manquent pas à nos assemblées. On les trouve assis à côté des dandy, des nuls, des serviles et des mouches qui bourdonnent sans relâche autour du coche de l'État. Il y a vingt types dans la chambre des députés; il n'y a pas un caractère que l'observation puisse saisir et présenter comme forme générique.

C'est peut-être parce qu'il n'y a de sérieux que la réalité. Dans nos mœurs sociales, en politique, nous n'avons plus d'aristocratie, nous n'avons pas encore de démocratie; entre ces deux extrêmes, tout se meut et s'agite; le daguerrottype lui-même ne saurait fixer sur le papier ces images mobiles et incertaines.

EUGÈNE BRIFFAULT.

